



## Résultats du baccalauréat 2019 : « L'idéal sacré d'égalité vient d'être bafoué »

Un collectif d'enseignants des jurys de bac dénonce, dans une tribune au « Monde », l'action arbitraire du ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, qui a permis à des personnels administratifs d'établir les notes, introduisant une inégalité entre les candidats. Il a fallu en arriver là pour que la presse nous considère, pour que les parents d'élèves s'intéressent vraiment aux réformes, pour que le débat démocratique ait une chance d'exister et que des réformes aussi structurelles ne se fassent pas à l'ombre d'une technocratie trop technique pour le grand public. Le débat vient de déborder les professionnels de l'éducation pour toucher le corps entier des citoyens : saisissons cette chance de débattre dans l'espace public puisque le ministère de l'éducation n'a cessé de nous la refuser.

Des ordres contraires à la loi

Il y a quelques jours à peine, un événement exceptionnel est intervenu dans l'histoire de notre profession et dans l'histoire récente de notre démocratie : un ministre n'a pas respecté la loi. Il a donné des ordres contraires à la loi, contraires à l'esprit de notre institution. Une note de service annoncée par voie de presse a considéré que l'on pouvait destituer des jurys pourtant définis comme « souverains » par le code de l'éducation. Elle a donné la possibilité à des personnels administratifs – chefs de centres d'examen, proviseurs ou adjoints – de remplacer des enseignants et de définir des résultats à leur place, sans même avoir une connaissance des copies et des règles spécifiques d'évaluation propres au baccalauréat. Elle a enfin introduit une inégalité de traitement entre les candidats, jouant arbitrairement leurs résultats et ce qui en résulte pour leur orientation. Autrement dit : une note de service émanant directement du ministre peut désormais balayer d'un simple revers ce que l'institution a mis des siècles à inscrire dans le marbre.

« Le corps administratif n'a pas bronché, presque personne n'a désobéi : ils ont eu peur, ils ont accepté des choix contraires à leur mission et à l'éthique de leur métier »

Comment pourrait-on se satisfaire de voir un personnel administratif remplacer artificiellement des enseignants dans les notations ? Comment peut-on accepter que des notes, dans un examen national, soient désormais attribuées sans aucun lien avec l'examen passé ? C'est à ce règne de l'arbitraire que nous nous opposons depuis l'annonce des réformes du bac et du lycée puisque celles-ci, à nos yeux, sont porteuses de toutes ces dérives.

Notre inquiétude est d'autant plus vive que les « garde-fous » n'ont pas fonctionné. Le corps administratif n'a pas bronché, presque personne n'a désobéi : ils ont eu peur, ils ont accepté des choix contraires à leur mission et à l'éthique de leur métier, et ils nous ont traités et nous traitent comme leurs ennemis.

Aujourd'hui, la foudre des communicants veut que ce soit les enseignants qui défendent l'équité que l'on jette aux gémonies. Notre geste s'inscrit pourtant dans la défense d'une école capable de respecter ses propres fondements. Notre action, c'est celle d'enseignants convaincus que notre société ne peut prospérer sans le respect de l'idéal sacré de l'égalité et du mérite qui revient à chacun. Tout cela vient d'être bafoué.

Mais une vérité vient d'éclater au grand jour : ce n'est plus dans l'indifférence que l'arbitraire mettra fin aux principes du droit. Le recours à la force au détriment du droit est désormais flagrant : cette méthode est en train de s'ériger en principe de gouvernement. Il y a ceux qui viennent d'en prendre conscience et s'engageront pour défendre l'idée d'un service public équitable. Et il y a ceux qui, ignorant les problématiques de l'école et davantage intéressés par un soutien inconditionnel au pouvoir plutôt qu'au bien commun, feindront, comme toujours, de n'avoir rien vu.

Signataires : Géraldine Baby (français, cinéma), Caroline Bazot

(physique), Charlotte Beaubeau (anglais), Romain Buin (philosophie), Laëtita Bramoullé (anglais), Claire Charkaoui (anglais), Manon Couderc (lettres modernes), Rémi Coutenso (philosophie), Clara da Silva (philosophie), Aurélie Dewandel (professeure de lycée professionnel), Cassandre Di Laurio (anglais), Annie Eskénazi

(espagnol), Mathieu Fontaine (philosophie), Jean-Philippe Fourestier

(sciences économiques et sociales), Christine Garcia (histoire), Samuel Gauchey (sciences de la vie et de la terre), Caroline Geffroy

(anglais), Valérie Ginet (lettres), Agnès Guzzo (lettres, histoire), Maryline Hadjadj (lettres), Nicolas Janny (philosophie), Anaïs Jolly

(anglais), Catherine Lestrade (lettres), Amaru Mbape (sciences économiques et sociales), Jules Méandre (histoire-géographie), Miriem Meghaïzerou (lettres), Nathalie Monin (lettres), Caroline Musset (arts plastiques), Mathilde Noblet (physique-chimie), Gaëlle Prudhommeaux (espagnol), Sylvie Rey (anglais), Julien Sanchez

(sciences économiques et sociales), Stéphanie Sarradet (professeure des écoles), Julie Scasso (anglais), Pierre Serange (philosophie), Karine Teffo (histoire-géographie).

Collectif